



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN  
Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur François DESEILLE  
Madame Christine MARTIN  
Monsieur Pierre PRIBETICH  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Claire TOMASELLI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Monsieur Christophe BERTHIER  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Monsieur Christophe AVENA  
Madame Lydie PFANDER-MENY

Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Madame Océane CHARRET-  
GODARD  
Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Madame Françoise TENENBAUM  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François  
COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Catherine DU TERTRE  
Madame Nora EL MESDADI  
Monsieur David HAEGY  
Monsieur Philippe LEMANCEAU  
Madame Ludmila MONTEIRO

Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT  
Madame Céline RENAUD  
Madame Caroline  
JACQUEMARD  
Monsieur Bruno DAVID  
Monsieur Laurent  
BOURGUIGNAT  
Monsieur Axel SIBERT  
Madame Catherine HERVIEU  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Stéphanie MODDE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE  
VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Christophe AVENA  
Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Madame Mélanie BALS ON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND  
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame  
Ludmila MONTEIRO  
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François  
REBSAMEN  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

---

**OBJET : ESPACE PUBLIC****Indemnisation de fournisseur dans le cadre d'exécution de marché public à bon de commande d'aménagement et d'entretien de voirie**

Dans le contexte mondial de la hausse des prix, l'entreprise Roger Martin a sollicité la Ville de Dijon afin d'obtenir le dédommagement du préjudice financier subi dans le cadre du marché à bon de commande d'aménagement et d'entretien de voirie durant les prestations réalisés dans le courant de l'année 2022.

Ce préjudice est dû à la hausse des coûts des matières premières, imprévisibles au moment de l'établissement de leur prix en 2019, malgré une révision des prix intervenus en début d'année 2022.

Après analyse de ces éléments et constatation de la réalité d'un préjudice lié à un bouleversement de l'économie du contrat, les parties ont trouvé une solution acceptable pour chacune d'entre elles, prévoyant une indemnisation fondée sur la théorie de l'imprévision inscrite dans l'article L.6 3° du Code de la Commande Publique.

Après discussion et concessions réciproques sur la prise en charge d'une partie de surcoût par l'entreprise, il est proposé d'indemniser à hauteur de 13 296,21 euros TTC l'entreprise Roger Martin.

Le protocole transactionnel permettant d'accorder cette indemnisation est joint à la présente délibération.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'indemnisation de ROGER MARTIN à hauteur de 13 296, 21 € TTC,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels relatifs à ces trois indemnisations,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'octroi de ces indemnisations.

SCRUTIN      POUR : 59                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                              NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 9 PROCURATION(S)

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN